

Madame, Monsieur

Votre enfant n'aura pas classe le jeudi 28 avril. Les enseignants seront en grève avec les salariés du public et du privé :

POUR LE RETRAIT DE LA LOI TRAVAIL

L'inversion de la hiérarchie des normes est au cœur du projet EL Khomri. Ce principe permettrait de ne plus respecter le droit du travail inscrit dans la loi. Un accord de branche ou un accord d'entreprise primerait alors sur la loi.

Laisser cette loi se mettre en place, c'est abandonner au patronat la liberté d'exploiter davantage les salariés. Les réductions continues des droits et des protections des salariés du privé comme de la Fonction publique se multiplieront. Au final, c'est plus de chômage et plus de précarité.

- On ne créera pas plus d'emplois en facilitant les licenciements.
- On ne fera pas baisser le chômage en remettant en cause les 35 heures.
- On ne résoudra pas le problème de la précarité en démantelant le CDI et les statuts.

Le débat sur le travail doit s'engager non pas sur la limitation des droits des salariés, mais sur la construction de droits nouveaux : faciliter l'offre de formation, améliorer les conditions de travail, prévenir la santé au travail pour faire face à la situation économique et sociale et au chômage. C'est pourquoi nous serons en grève et manifesterons ce jeudi 28 avril.

Nous comptons sur votre compréhension.

Les enseignants de l'école
Madame, Monsieur

Votre enfant n'aura pas classe le jeudi 28 avril. Les enseignants seront en grève avec les salariés du public et du privé :

POUR LE RETRAIT DE LA LOI TRAVAIL

L'inversion de la hiérarchie des normes est au cœur du projet EL Khomri. Ce principe permettrait de ne plus respecter le droit du travail inscrit dans la loi. Un accord de branche ou un accord d'entreprise primerait alors sur la loi.

Laisser cette loi se mettre en place, c'est abandonner au patronat la liberté d'exploiter davantage les salariés. Les réductions continues des droits et des protections des salariés du privé comme de la Fonction publique se multiplieront. Au final, c'est plus de chômage et plus de précarité.

- On ne créera pas plus d'emplois en facilitant les licenciements.
- On ne fera pas baisser le chômage en remettant en cause les 35 heures.
- On ne résoudra pas le problème de la précarité en démantelant le CDI et les statuts.

Le débat sur le travail doit s'engager non pas sur la limitation des droits des

salariés, mais sur la construction de droits nouveaux : faciliter l'offre de formation, améliorer les conditions de travail, prévenir la santé au travail pour faire face à la situation économique et sociale et au chômage. C'est pourquoi nous serons en grève et manifesterons ce jeudi 28 avril.

Nous comptons sur votre compréhension.

Les enseignants de l'école